

# PROGRAMME

**3-4 NOVEMBRE 2016**

Hôtel De Ville De Sherbrooke  
191 Rue du Palais, Sherbrooke J1H 6J8



## POUVOIR ET TERRITOIRE AU QUÉBEC - ACTEURS, ENJEUX ET PROCESSUS DE 1850 À NOS JOURS

**ciéq** Centre  
interuniversitaire  
d'études québécoises

**LHPM**  
Laboratoire d'histoire  
et de patrimoine  
de Montréal  
UQAM

**UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE**

**vrmm** Le réseau de recherche et de connaissances  
sur la ville et l'urbain

Ville de  
**Sherbrooke**



# ORGANISATION DU SÉMINAIRE

## **MEMBRE DU COMITÉ ORGANISATEUR ET COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**Harold Bérubé**, Université de Sherbrooke

**Benoît Grenier**, Université de Sherbrooke

**Michel Morissette**, Université de Sherbrooke

**Stéphane Savard**, Université du Québec à Montréal

## **ÉQUIPE DU CIEQ**

**Émilie Lapierre Pintal**, conceptrice graphique

## SOURCES ICONOGRAPHIQUES:

*Photo aérienne de Sherbrooke.* Société d'histoire de Sherbrooke, #17444.

*Jacques Greber explique ses plans d'aménagement de la capitale canadienne dans le cadre d'une exposition se tenant à Sherbrooke.* Société d'histoire de Sherbrooke, #11008.

*Vue d'ensemble de la mine d'ardoise de New Rockland, près de Kingsbury, QC, vers 1900* © Musée McCord, MP-0000.32.25.

*Rue Amherst au coin de la rue Craig - pose de canalisations. 1927-1928.* Archives de la ville de Montréal, VM4,S14,SSY,SSS1,D13-1874.

# MOT DE BIENVENUE

« Sur le sol vierge de l'Ungava, comme sur celui du vieux Québec, nous avons la conviction de voir le génie saxon prendre racine à côté du génie latin, pour y faire fleurir l'agriculture, le commerce et l'industrie. »

**Lomer Gouin (1912)**

« Cet arrière-pays qu'on appelait jadis la Terre de Caïn est devenu véritablement une Terre des Hommes. »

**Daniel Johnson (1968)**

« Développer la Baie James, c'est aussi quitter la vallée du Saint-Laurent, élargir nos frontières et prendre possession de toutes nos ressources. »

**Robert Bourassa (1973)**

« [L'entente Sanarrutik] vient sceller la volonté du Québec et des Inuits d'élaborer ensemble une vision commune du développement du Grand Nord québécois. »

**Bernard Landry (2002)**

Le 8 avril 2015, le quotidien *Le Devoir* titrait : « Couillard présente un nouveau Plan Nord de 22 milliards ». Cette nouvelle rapportait la plus récente politique, la dernière en date, de prise de possession et d'aménagement du Nord québécois. Comme plusieurs de ses prédécesseurs, dont Jean Lesage et Robert Bourassa, le premier ministre libéral cherche à affirmer le pouvoir politique québécois sur son vaste territoire, à en exploiter tout le potentiel économique, mais également politique.

L'histoire du Québec est intimement liée aux différentes formes de pouvoirs qui ont cherché à façonner son paysage au fil du temps. Faire l'histoire du territoire c'est effectivement « éclairer le sens des rapports à l'espace qu'entretiennent dans le temps les acteurs sociaux, pour mieux découvrir ou mieux apprécier les dynamiques qui orientent l'évolution et la transformation de la société<sup>1</sup> ». En ce sens, le territoire et le pouvoir sont des concepts polysémiques. D'abord, la notion de territoire réfère à un espace géographique qui peut être délimité par une frontière physique, politique, culturelle, voire imaginée. Le territoire, soumis aux aléas de la nature ou à l'intervention humaine, est à la fois changeant et permanent selon son essence. Le pouvoir, quant à lui, constitue la capacité d'agir et d'influer sur son environnement, son territoire. Il implique, le plus souvent, un rapport de force dominant/dominé et peut s'exprimer de différentes façons, que l'on pense aux pouvoirs politiques, économiques, institutionnels ou naturels. Il peut prendre une multitude de formes, il peut être imposé, voulu, renversé, inconscient, voire absent. Ce pouvoir peut également s'exercer et influencer de diverses façons le territoire : prise de possession, aménagement, contrôle, exploitation, etc.

Entre 1850 et aujourd'hui, différents acteurs, enjeux et processus ont façonné le paysage et le territoire du Québec, qu'il s'agisse des acteurs traditionnels du pouvoir ou encore des forces issues de différents pans de la société civile ; des enjeux liés à l'exploitation ou à la préservation des ressources naturelles, au développement ou à la relance des différentes régions de la province, à l'aménagement ou au gouvernement d'agglomération.

---

<sup>1</sup> Claude Boudreau, Serge Courville et Normand Séguin, *Atlas historique du Québec. Le territoire*, Québec, Les presses de l'Université Laval, p. 1.

mérations urbaines en expansion; ou encore des nombreuses ramifications des processus d'urbanisation et d'industrialisation qui démarrent au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, mais ne cessent depuis de transformer le territoire québécois et ceux et celles qui l'habitent. C'est dans le but de dresser un portrait aussi complet que possible de l'histoire des différents rapports entre «pouvoirs» et «territoires» dans la province – exercice du pouvoir sur le territoire, mais aussi influence souvent déterminante du territoire sur le pouvoir – que nous sommes réunis à l'Hôtel de Ville de Sherbrooke, sous la thématique: «Pouvoir et territoire au Québec: acteurs, enjeux et processus, de 1850 à nos jours».

Avant de débiter le séminaire, le comité organisateur aimerait remercier les institutions qui ont rendu possible la tenue de cet événement: le Centre interuniversitaire d'études québécoise (CIÉQ), le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal (LHPM), l'Université de Sherbrooke, la Ville de Sherbrooke ainsi que le centre de recherche Villes Régions Monde (VRM). Il faut aussi mentionner l'excellent travail d'Émilie Lapierre Pintal du CIEQ qui a pris soin de confectionner de très belles affiches ainsi que le programme que vous tenez entre vos mains. Ce séminaire n'aurait également pas pu avoir lieu sans le conseiller municipal Vincent Boutin, qui a généreusement accepté de parrainer notre séminaire auprès de la ville de Sherbrooke, et madame Sylvie Proulx qui a favorisé la tenue de cette événement à l'Hôtel de Ville. Finalement, nous souhaitons remercier tous les participantes et les participants qui ont généreusement accepté le défi lancé par les organisateurs de ce séminaire.

***Bon séminaire à tous,***

**Harold Bérubé**, Université de Sherbrooke

**Benoît Grenier**, Université de Sherbrooke

**Michel Morissette**, Université de Sherbrooke

**Stéphane Savard**, Université du Québec à Montréal

# PARTENAIRES

**ciéq** Centre  
interuniversitaire  
d'études québécoises

**LHPM**

Laboratoire d'histoire  
et de patrimoine  
de Montréal  
UQAM

 UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

**vr**m<sup>ca</sup>

Le réseau de recherche et de connaissances  
sur *la ville et l'urbain*

**Ville de**  
**Sherbrooke**





# PROGRAMME

JEUDI 3 NOVEMBRE 2016

13 h Ouverture des portes

13 h 15 MOT DE BIENVENUE

**Christine Hudon**, doyenne de la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke

**Benoît Grenier**, directeur du département d'histoire de l'Université de Sherbrooke

13 h 30

## PANEL 1 DÉVELOPPER LES RÉGIONS

Président de séance : **Benoît Grenier**, Université de Sherbrooke

*Propriétés et propriétaires seigneuriaux dans l'est du Québec entre 1854 et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle: Le cheminement comparé de l'île d'Anticosti et de Rivière-du-Loup*

**Michel Morissette**, Université de Sherbrooke

*De sujets urbains à sujets ruraux. Colonisation et consolidation du pouvoir politique sur le territoire abitibien, 1929-1939*

**Jean-Philippe Bernard**, Université du Québec à Montréal

*Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), la légende et l'esprit du développement régional québécois*

**Dominique Morin**, Université Laval

15 h 30 Pause

15 h 45

## Lier temps et espaces : défi de connaissances des sciences du territoire

Conférence de **Marie-Josée Fortin**, titulaire de la Chaire du Canada en développement régional et territorial, Université du Québec à Rimouski

17 h « 5 À 7 » À L'HÔTEL DE VILLE ET LANCEMENT DU LIVRE

*Le gouvernement des ressources naturelles.*

*Science et territorialités de l'État québécois 1867-1939*

de **Stéphane Castonguay**

# PROGRAMME (SUITE)

VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016

8 h 30 Ouverture des portes

8 h 45

## PANEL 2 EXPLOITER DE NOUVEAUX TERRITOIRES

Présidente de séance : **Nathalie Lewis**, Université du Québec à Rimouski

*Le rôle des services scientifiques de l'État québécois dans l'occupation du territoire et l'exploitation de ses richesses, ca. 1880-1940*

**Stéphane Castonguay**, Université du Québec à Trois-Rivières

*Quand la connaissance détruit l'illusion: la réappropriation symbolique du territoire comme nouvelle forme de pouvoir (1920-1930)*

**Maude Flamand Hubert**, Université du Québec à Rimouski et Paris IV Sorbonne

*Concilier l'exploitation hydroélectrique et la protection du territoire: le cas de la Direction de l'Environnement d'Hydro-Québec, 1971-1981*

**Stéphane Savard**, Université du Québec à Montréal

10 h 45 Pause

11 h 00

## PANEL 3 ÉLARGIR LE POUVOIR MUNICIPAL

Présidente de séance : **Lucia Ferretti**, Université du Québec à Trois-Rivières

*Villes moyennes et régions dans le Québec d'avant la Révolution tranquille*

**Pierre Lanthier**, Université du Québec à Trois-Rivières

*S'approprier les outils, s'approprier le territoire: des cultures politiques locales en mutation (1855-1939)*

**Harold Bérubé**, Université de Sherbrooke

12 h 20 Dîner

14 h

## PANEL 4 GÉRER LA MÉTROPOLE

Présidente de séance : **Paul-André Linteau**, Université du Québec à Montréal

*Penser la ville autrement, voir le territoire autrement. Montréal en 1870*

**Dany Fougères**, Université du Québec à Montréal

*Incorporer les Montréalais dans la sphère politique locale taxation de l'eau et qualification électorale dans la métropole, c1860-c1920*

**Michèle Dagenais**, Université de Montréal

*La planification de l'urbanisation: le regard des premiers urbanistes professionnels*

**Frédéric Mercure Jolette**, Université de Montréal

16 h MOT DE CLÔTURE

**Harold Bérubé**, Université de Sherbrooke





# RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

### *Propriétés et propriétaires seigneuriaux dans l'est du Québec entre 1854 et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle: Le cheminement comparé de l'île d'Anticosti et de Rivière-du-Loup*

**Michel Morissette**, Université de Sherbrooke

Les récents travaux portant sur les persistances du régime seigneurial au Québec montrent que l'*Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada* (1854), qui devait théoriquement mettre fin à ce vestige de la féodalité, n'a finalement pas mis un terme à la propriété seigneuriale. Il a plutôt maintenu une certaine forme de pouvoir des seigneurs dans leur « ancien » fief. Force est de constater que des réminiscences de ce système vont effectivement perdurer, sous diverses formes, jusqu'au cœur du XX<sup>e</sup> siècle. Ces études novatrices ouvrent de nouvelles perspectives de recherches et imposent une prolongation de l'histoire « seigneuriale » dans le Québec du XX<sup>e</sup> siècle.

Il est nécessaire de rappeler qu'outre les rentes seigneuriales qui ont perduré jusqu'en 1940, l'*Acte d'abolition* de 1854 a réservé aux seigneurs la possession pleine et entière de leurs anciennes terres domaniales, en plus d'y inclure les terres qui n'avaient pas été concédées. Grâce aux fonds d'archives de la famille Fraser, propriétaire de la seigneurie de Rivière-du-Loup lors de l'abolition (BAnQ-Québec – P81), il est possible d'étudier cette institution, le plus souvent associée à la Nouvelle-France, au moins jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le contexte d'urbanisation de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, nous verrons que l'ancien domaine seigneurial de Rivière-du-Loup a été mis en valeur par et au profit des « anciens » seigneurs. En tant que grands propriétaires fonciers et détenteurs des rentes seigneuriales jusqu'en 1940, la propriété seigneuriale procure aux Fraser une autorité et une influence marquée sur l'organisation de l'espace dans leur ancien fief. La situation est différente à l'île d'Anticosti où les modalités de l'abolition ont fait de l'île l'un des plus grands domaines privés au Canada. Nous verrons que les propriétaires successifs, entre 1854 et 1974, ont su utiliser les changements législatifs de 1854 à leur avantage. Sans vouloir négliger l'impact de nombreux autres facteurs déjà bien identifiés par l'historiographie – introduction du chemin de fer, industrialisation, accroissement démographique, etc. – il nous semble essentiel de révéler un autre aspect qui a influencé le développement régional et urbain dans le Québec des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles: le régime seigneurial et ses persistances.

---

---

---

---

### *De sujets urbains à sujets ruraux. Colonisation et consolidation du pouvoir politique sur le territoire abitibien, 1929-1939*

**Jean-Philippe Bernard**, Université du Québec à Montréal

Le processus d'élargissement progressif du territoire canadien-français par l'émigration et la colonisation aura servi d'objet d'analyse à de nombreux historiens, en commençant par Normand Séguin, Serge Courville et Gérard Bouchard. Si le phénomène a fait couler beaucoup d'encre pour le XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographie de la colonisation des années 1930 comme projet « géopolitique » (Asselin; 1982) a été surtout préoccupée par la question des idéologies et demeure incomplète à plusieurs égards. Or, la nature du phénomène de colonisation a évolué dans le temps. S'inscrivant dans un contexte canadien, voire nord-américain, le processus du « *back-to-the-land* » qui se met en place grâce à trois grands plans de colonisation durant la crise des années trente (Gordon (1932); Vautrin (1934-1935) et Rogers-Auger (1937)) nécessite une attention particulière.

La communication que nous proposons s'inscrit dans le cadre de nos recherches doctorales qui analysent cette colonisation dans une perspective migratoire. Bien que nos recherches s'intéressent davantage au vécu des femmes ayant participé à cette migration et couvrent également les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, nous nous limiterons ici au territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et à la façon dont son aménagement aura participé à la construction de l'État québécois. Notre hypothèse est que l'institutionnalisation de la colonisation qui se produit par la mise en place de plans relevant dorénavant directement du Ministère de la colonisation et non plus de l'Église aura favorisé un nouveau rapport au territoire québécois et la mise en place d'un véritable pouvoir politique sur cette région éloignée des centres urbains. Il nous apparaît intéressant d'évaluer cette étatisation comme moment fondateur dans l'éventuelle construction de l'État « interventionniste », au même titre que les secours directs et les camps de travail établis pendant la Crise (Struthers; 1983, Horn; 1988; p. 11.).

En effet, parallèlement à la consolidation de cet État québécois, se produit une volonté de rationaliser, connaître et chiffrer cet étalement dans l'espace, nécessaire à l'exercice d'un pouvoir comme l'a démontré Bruce Curtis (2001). Pour ce faire, on organise la colonisation en empruntant le modèle préconisé par l'Église et les Sociétés de colonisation. Pour se rendre en milieu de colonisation, le colon et sa femme devront répondre à des critères les définissant comme sujets de l'État (Foucault; 1982, Sayer; 1992) selon des paramètres à la fois de classe, de religion et de genre. Pour ensuite récolter les primes de colonisation, il faudra défricher, bâtir et récolter selon des calculs établis par le ministère, évitant ainsi une occupation de l'espace désorganisée et non contrôlée. Pour certain.e.s, ces interactions avec l'État demeurent embryonnaires et participeront à introduire un nouveau rapport au politique et à la citoyenneté. Enfin, par la restructuration de la colonisation, et il s'agit de l'objet de cet article, nous croyons qu'il est possible de voir apparaître la consolidation d'un pouvoir politique sur la région, phénomène « renouvelé » par des rapports changeants entre les territoires périphériques et les centres politiques québécois.

### *Le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), la légende et l'esprit du développement régional québécois*

**Dominique Morin**, Université Laval

L'analyse du développement des régions peut s'étendre à l'ensemble de leur passé lorsqu'il s'agit de comprendre leur formation, discerner leurs potentiels et concevoir les défis à relever pour tendre vers des idéaux de ce que devrait être la vie dans ces territoires. Par extension, on peut désigner comme des discours du développement régional les expressions d'expériences et de projets qui devaient contribuer à améliorer la situation de ces territoires en formation. Néanmoins, dans l'histoire politique du Québec, la notion de développement régional n'apparaît que dans les années 1960, comme un appel à « développer les régions ». C'est à l'esprit du développement régional québécois qui s'inscrit dans la suite de cet appel que s'intéresse ma proposition.

Les récits du développement régional québécois prennent en général pour premier point de repère l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ 1963-1966). Celle-ci associait la rationalité de chercheurs à la participation démocratique de la « population de la région » dans une opération d'étude et de planification sous l'autorité de l'État provincial et administrée par des membres de deux Conseils économiques régionaux composés d'élites libérales du territoire que le Plan, déposé en 1966, voudra convertir en « région-plan ». Force est de constater que les points de vue sur le BAEQ divergent depuis sa création et évoluent avec l'actualité d'une redéfinition politique du développement régional québécois. À travers les variations des récits se succédant, il s'est formé une légende (représentation du réel accréditée dans l'opinion, mais déformée ou amplifiée par l'imagination, la partialité) qui exprime un esprit du développement régional à instituer et perpétuer, associé à un ethos du gouvernement des régions et une croyance en sa légitimité à entretenir.

Je propose une sociologie compréhensive qui construit un idéaltype de l'esprit du développement régional québécois répondant à trois objectifs : a) montrer comment le Plan du BAEQ formule une première version de la légende voulant que tout ait commencé avec cette opération et doive réaliser ses promesses ; b) retracer le fil des reformulations de la légende à travers des expressions qui ont précisé la détermination d'un esprit du développement régional québécois ; c) ouvrir une brèche pour l'étude des origines « régionales » de cet esprit en le rattachant à une conception idéale de la « région à développer », portée comme un appel politique par des sociologues engagés dans des travaux sollicités et réalisés avec des « gens de la région », avant le BAEQ.

## *Lier temps et espaces : défi de connaissances des sciences du territoire*

**Conférence de Marie-Josée Fortin**, titulaire de la Chaire du Canada en développement régional et territorial, Université du Québec à Rimouski

Le séminaire a une ambition forte : « dresser un portrait aussi complet que possible de l'histoire des différents rapports entre « pouvoirs » et « territoires » dans le Québec contemporain ». Ce défi est fort stimulant. Notre propos sera cependant plus modeste. L'objectif sera de témoigner de façons d'aborder l'espace dans le champ particulier du développement territorial, tel qu'investi au Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ) et au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).

Pour aborder la notion de territoire, nous ferons d'abord un détour épistémologique en puisant aux fondements de la science régionale. Sera ainsi souligné le passage paradigmatique du statut d'espace, adopté initialement, vers la notion plus contemporaine de territoire, comme construit social multidimensionnel. Au Québec, sous l'influence de sociologues très actifs dans le champ (Dionne ; Jean ; Lévesque) mais aussi d'historiens (F. Harvey), cette approche a contribué à valoriser le rôle des acteurs sociaux, en particulier ceux non dominants (mais sans être forcément dominés!). Le travail interdisciplinaire ne va cependant pas de soi. Selon certaines critiques, de telles études, réalisées dès les années 1970 au GRIDEQ et ensuite au CRDT, seraient trop « localistes ». De même, si elles valorisent amplement les dynamiques d'acteurs et offrent une compréhension plus fine des dynamiques sociopolitiques à l'œuvre, elles négligeraient des phénomènes plus macro-structurels. Pour autant, la perspective apportée par ces travaux et leur conceptualisation apparaissent aujourd'hui bien en phase avec les nombreux débats sociaux touchant l'aménagement et le développement des territoires. Il est vrai toutefois que l'articulation entre local et global, entre trajectoire héritée et souhaitée, reste à parfaire. En d'autres termes, le défi de lier temporalités et spatialités multiples demeure.

Pour témoigner des efforts en cours qui visent à relever ces défis, nous puiserons dans des travaux menés à la Chaire du Canada en DRT et au CRDT sur le vaste chantier de l'énergie. L'exercice permettra de saisir que les cadrages et la construction des objets sont loin d'être homogènes, car fortement influencés par les perspectives disciplinaires et des fondements théoriques distincts. Cela conduit à des analyses aux conclusions qui peuvent sembler contradictoires, en particulier sur le pouvoir et l'influence des communautés locales. L'importance accordée au facteur temps et au poids de l'histoire constitue à notre avis une variable clé expliquant ces divergences.

Mais au-delà des différences, il est possible de dégager des constantes qui, elles, permettent un dialogue et une construction des connaissances. En particulier le désir de prendre au sérieux la complexité des phénomènes tels qu'ils se déploient sur les territoires. En effet, chacun vise à apporter des réponses, mêmes modestes, à de vieilles questions fondamentales et qui sont au cœur de débats bien actuels touchant les territoires et leurs pouvoirs, comme : quel(s) statut(s) revêtent-ils dans l'économie contemporaine du Québec, et même de la société québécoise (ressources? périphériques? dévitalisées?)? Quels rôles jouent-ils dans les politiques publiques (conception? mise en œuvre? traduction?)? Quels mécanismes de régulation permettent de concilier les intérêts (sectoriels/territoriaux ; locaux/nationaux)?

Ces questions renvoient forcément à des temporalités et des échelles spatiales nombreuses. Leur réconciliation, voire leur intégration dans un cadre d'analyse global, possiblement dans des propositions théoriques requiert des efforts de longue haleine. Pas de doute que les historiens ont leur contribution à y apporter. Car, faut-il le rappeler, les connaissances se construisent à plusieurs, entre chercheurs, entre disciplines et entre générations.

## PANEL 2 EXPLOITER DE NOUVEAUX TERRITOIRES

Présidente de séance : **Nathalie Lewis**, Université du Québec à Rimouski

### *Le rôle des services scientifiques de l'État québécois dans l'occupation du territoire et l'exploitation de ses richesses, ca. 1880-1940*

**Stéphane Castonguay**, Université du Québec à Trois-Rivières

Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs ministères du gouvernement du Québec mettent sur pied des services scientifiques. Responsables de l'exploitation des ressources naturelles et de l'occupation du territoire, ces ministères cherchent à acquérir des compétences spécifiques pour mener à bien leur mission. L'administration publique provinciale se dote alors de fonctionnaires diplômés des institutions d'enseignement supérieur récemment mises en place dans le secteur des sciences appliquées. Comment la présence de ce personnel scientifique et technique modifie-t-elle le fonctionnement de l'administration publique et guide-t-elle l'élaboration des interventions gouvernementales? Comment les connaissances développées au sein des organismes scientifiques façonnent-elles les territorialités de l'État québécois? Quelles nouvelles relations de pouvoir découlent de la production de connaissances sur le territoire et les ressources naturelles? Cette communication examine le développement des activités scientifiques et techniques à l'intérieur du gouvernement du Québec depuis la Confédération à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En étudiant le développement de l'exploitation minière et de la géologie, de l'exploitation forestière et de la foresterie, des activités de chasse et de pêche et de la gestion de la faune, ainsi que la production agricole et de l'agronomie, nous décrivons la façon dont l'exploitation des ressources naturelles est constituée comme un objet de connaissance et de gouvernement par la mise en forme de territorialités. Nous insistons sur le rôle central des activités scientifiques dans le processus de formation de l'État et l'accroissement de ses capacités administratives.

---

---

---

---

---

---

---

---

## *Quand la connaissance détruit l'illusion: la réappropriation symbolique du territoire comme nouvelle forme de pouvoir (1920-1930)*

**Maude Flamand Hubert**, Université du Québec à Rimouski  
et Paris IV Sorbonne

Nous n'aurons de cesse maintenant que lorsque nous aurons rempli tous les espaces restés vides sur nos cartes, lorsque l'œil de nos explorateurs se sera posé sur chaque petit coin de paysage vierge, lorsqu'on aura évalué chaque forêt, chaque mine, le rendement électrique de chaque rivière.

Et après? Après, ce sera probablement le désenchantement; car la connaissance aura détruit l'illusion; l'imagination ne sera plus libre de peupler à sa fantaisie d'immenses espaces ignorés; le mystère d'un charme irrésistible aura fait place à la plus banale des réalités. [...] <sup>1</sup>

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le Québec est porté par les promesses de l'expansion territoriale, grâce à l'essor de l'industrie des pâtes et papiers, à l'exploitation des forces hydrauliques et des mines. Les attentes sont élevées à l'égard du territoire et des ressources naturelles, sur lesquels reposent aussi les espoirs d'une relance de la colonisation. Les efforts déployés pour exploiter les ressources naturelles s'accompagnent dès lors d'une entreprise de démythification du territoire. Vingt ans plus tard, les politiques scientifiques mises en place par l'État ont commencé à porter fruit. Mais en filigrane du projet politique, de nouvelles sensibilités voient jour et transforment les représentations entretenues à l'égard du territoire québécois.

Dans cet article, nous nous attarderons plus particulièrement à la conjoncture sur laquelle repose l'émergence de nouveaux rapports sociaux aux espaces forestiers dans les décennies 1920-1930. Ceux-ci, sans s'afficher comme une revendication, se posent comme une réaction à la vision utilitariste des espaces forestiers que proposent les dirigeants politiques. De nouvelles formes de pouvoirs émergent, notamment par la voix des poètes et des écrivains, qui décident de s'approprier symboliquement le territoire. À travers leurs œuvres, ils participent au débat public, en abordant différents aspects d'une relation au territoire imposée par l'État.

---

<sup>1</sup> Claude, « Le Canada inconnu », *La Presse*, 1<sup>er</sup> août 1922, p. 4.

---

---

---

### *Concilier l'exploitation hydroélectrique et la protection du territoire: le cas de la Direction de l'Environnement d'Hydro-Québec, 1971-1981*

**Stéphane Savard**, Université du Québec à Montréal

Les années 1960 et 1970 représentent une période d'intense exploitation des ressources hydroélectriques du territoire québécois, surtout depuis la deuxième nationalisation de l'électricité (1962-1963) qui a mené à la création d'une grande Hydro-Québec. Tour à tour est entreprise la construction d'immenses complexes hydroélectriques dans les régions nordiques du Québec ou de sa périphérie: le complexe Manicouagan-Outardes dans l'arrière-pays de la Côte-Nord (1959-1978), le projet Churchill Falls au Labrador (1966-1972), ainsi que le complexe La Grande sur le territoire de la Baie James (1971-1984). Ces immenses projets sont d'ailleurs l'occasion pour la société d'État et les responsables politiques québécois de promouvoir des représentations du territoire centrées sur la domination de l'Homme sur la nature, sur la modernité technologique des Québécois qui conquièrent ces vastes ressources nordiques pour les besoins économiques des villes et industries de la vallée laurentienne.

Or, dès le début des années 1970, Hydro-Québec semble s'ouvrir aux préoccupations environnementales qui se sont déployées avec force depuis quelques années en Amérique du Nord: lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, protection des habitats naturels et des écosystèmes (surtout nordiques), réduction de la consommation effrénée des ressources, etc. Que ce soit en réaction à des groupes environnementalistes, scientifiques ou autochtones, ou encore sous l'impulsion d'une volonté interne à l'entreprise publique de changer ses pratiques et de se montrer ouverte aux préoccupations de la société qu'elle dessert, Hydro-Québec met sur pied le Comité permanent de la protection de l'environnement (CPPE) en 1971 avant de transformer ce dernier en Direction de l'Environnement (DE) en 1973. Les premières années d'existence de ce comité devenu Direction permettent à Hydro-Québec de définir une politique environnementale qui lui soit propre – et qui touche l'ensemble du territoire québécois – et de mettre en place des mesures et pratiques nouvelles pour respecter cette dernière.

La communication vise l'analyse de cette première politique environnementale d'Hydro-Québec, de même que l'étude de ses transformations sur une première décennie d'existence, soit de la création du CPPE en 1971 jusqu'au tout début des années 1980. Plus spécifiquement, il s'agit d'étudier la définition de la conception de l'environnement et du territoire que proposent le CPPE et plus tard la DE et, ainsi, de dévoiler les pratiques et grandes orientations administratives qui en ont découlé. Ce faisant, nous serons en mesure d'analyser de quelles manières Hydro-Québec a proposé de concilier l'exploitation des ressources hydroélectriques avec l'idée de protection du territoire et de l'environnement, tout cela en tentant de respecter les valeurs et intérêts de l'État québécois et de ses citoyens (faisant ici référence à la notion de bien commun). Ce dernier point nous permettra de procéder également à des éléments de comparaison avec les conceptions de la protection de l'environnement proposées par les différents groupes de pression qui interviennent activement dans l'espace public et médiatique pour critiquer, en matière environnementale, Hydro-Québec et ses projets.



## *Villes moyennes et régions dans le Québec d'avant la Révolution tranquille*

**Pierre Lanthier**, Université du Québec à Trois-Rivières

Les rapports entre une ville et la région dans laquelle elle se trouve ne sont pas simples à décrire. La ville a des contours plus précis que la région, avec des règlements, des frontières et des institutions spécifiques. Pour sa part, la région ne cesse d'être délimitée, voire redéfinie. Elle est un enjeu de pouvoir. La ville intervient bien entendu dans cet enjeu, mais aussi les gouvernements provincial et fédéral, des entreprises industrielles ou commerciales, des institutions religieuses, etc. En outre, si la région comprend plus d'une ville, ce qui est généralement le cas, elle devient l'objet d'une concurrence plus ou moins vive entre municipalités. Comment les villes se comportent-elles par rapport au développement et à l'identité des régions?

Dans le présent projet, nous aimerions faire un survol des villes moyennes québécoises entre 1900 et 1960 en dehors des régions métropolitaines de Montréal et de Québec. La plupart des régions québécoises comprennent plusieurs villes pouvant prétendre au titre de capitale régionale et de véritables luttes de pouvoir ont lieu pour assumer un tel titre. Souvent, ces luttes peuvent s'inscrire dans le long terme. C'est le cas, notamment, dans Lanaudière, où Joliette a constamment dû (et doit toujours) défendre sa prédominance contre des municipalités comme L'Assomption et Berthierville. Nous aimerions voir comment une vingtaine de villes moyennes se sont comportées par rapport à leur région et par rapport aux autres villes de leur région avant 1960.

Notre recherche sera avant tout un essai d'interprétation. Elle reposera sur des travaux effectués dans le cadre des histoires régionales animées par l'INRS ainsi que sur de nombreuses thèses de maîtrise et de doctorat. Elle servira à proposer des hypothèses pour de futures recherches.

---

---

---

---

---

---

---

---

## *S'appropriier les outils, s'appropriier le territoire: des cultures politiques locales en mutation (1855-1939)*

**Harold Bérubé**, Université de Sherbrooke

L'adoption de l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada en 1855 met fin à des années de tergiversations de la part du gouvernement colonial quant aux pouvoirs à accorder aux gouvernements locaux du Bas-Canada et mène à la mise sur pied d'un régime politique qui, dans ses grandes lignes du moins, est demeuré étonnamment stable dans les décennies qui ont suivi. Les débats historiographiques à ce sujet ont d'abord surtout porté sur le sens global à attribuer à ce projet politique, laissant dans l'ombre les aspects plus concrets de son implantation à travers la colonie, puis la province. On ne peut en douter, à l'échelle locale, ce nouveau régime vient bouleverser les manières de faire et c'est sur ce bouleversement que portera cette communication. En me basant sur trois études de cas – Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Saint-Jean-sur-Richelieu –, je veux montrer comment cette implantation du régime municipal variera considérablement en fonction du contexte local, notamment pour ce qui est du profil socioéconomique et ethnolinguistique des collectivités touchées, mais aussi des caractéristiques et de la configuration des élites locales. Plus spécifiquement, je vais m'intéresser aux acteurs qui investissent ces lieux de pouvoir et à la façon dont ils s'approprient les nouveaux outils mis à leur disposition pour exercer leur influence sur un territoire municipal en voie de redéfinition. J'espère ainsi démontrer que cette révolution municipale représente une rupture surtout pour ce qui est des moyens employés, mais beaucoup moins pour ce qui est des enjeux et des acteurs en présence.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## PANEL 4 GÉRER LA MÉTROPOLE

Présidente de séance : **Paul-André Linteau**, Université du Québec à Montréal

### *Penser la ville autrement, voir le territoire autrement. Montréal en 1870*

**Dany Fougères**, Université du Québec à Montréal

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les transformations que connaît le monde des villes en Occident sont phénoménales. Aussi, partout l'institution politique locale moderne (ici la corporation de ville) est créée, dédiée exclusivement à la gestion municipale et son territoire. Elle est composée de membres élus et émane directement de la volonté de l'État libéral naissant. À ce moment, les fortes poussées démographiques, l'industrialisation et la technicisation de la construction et du «vivre en ville» font apparaître un monde en rupture avec le passé.

Montréal est évidemment partie de ces phénomènes. Elle passe graduellement de petite ville coloniale, aux rues sinueuses et étroites, au relief accidenté, à une ville métropole, technique, moderne, aux rues élargies et mises à niveau, aux tracés rectilignes. Maints exemples témoignent de ce passage. Ce qui a toutefois été moins étudié, c'est le désir d'expansion territoriale exprimé par les membres du Conseil de ville dès le tournant de la décennie de 1870 (on a d'ailleurs toujours cru le désir d'expansion obligatoirement accompagné d'une révolution dans les transports, soit collectifs avec les tramways mais après 1890, soit individuels avec la voiture à essence au siècle suivant).

En mars 1872, le Conseil de ville forme un comité spécial sur «l'extension des limites de la ville». Ce comité lance rapidement les pourparlers en vue d'annexer les localités voisines situées sur le territoire anciennement appelé la campagne de Montréal, soit le territoire en bordure des limites administratives de la ville (les villages de Saint-Jean-Baptiste, de Côte-Saint-Louis, d'Hochelaga, la municipalité de paroisse de Montréal, notamment). Déjà, les élus montréalais avaient discuté pour une première fois de cette question au Conseil de ville en avril 1869. En raison des fortes oppositions des villages, le projet restera lettre morte (le législateur avait reconnu à Montréal le pouvoir d'annexer les territoires mais uniquement avec l'accord des parties impliquées).

Nous retracerons dans cette communication l'histoire de cet événement et démontrerons qu'il témoigne d'une nouvelle représentation idéale du territoire municipale chez les élus montréalais plutôt que d'une simple (voire unique) joute politique entre voisins aux intérêts divergents. De fait, nous pourrions aussi interroger autrement les mouvements d'acquisitions de terrains sur la montagne du mont Royal, de l'île Sainte-Hélène et de la ferme Logan qui ont lieu au même moment, à la faveur de la création de grands parcs publics. À juste titre, ces acquisitions ont déjà été étudiées pour leur patrimoine architectural paysager; elles n'ont toutefois jamais été considérées pour leur apport à une nouvelle conception territoriale de la ville. Notre communication abordera aussi l'histoire de ces acquisitions car elles sont parties du même mouvement que celui des tentatives d'annexion de 1872. En bref, nous serons à même de démontrer qu'il y a dès le tournant de la décennie de 1870 des intentions politiques d'expansion territoriale et que celles-ci s'inscrivent dans ce qu'on pourrait appeler une «nouvelle idée» de ce qu'est le territoire municipal pour les dirigeants locaux.

### *Incorporer les Montréalais dans la sphère politique locale : taxation de l'eau et qualification électorale dans la métropole, c1860-c1920*

**Michèle Dagenais**, Université de Montréal

Nous connaissons de mieux en mieux les dispositifs qui ont présidé à la transformation de l'exercice du pouvoir au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et à la mise en place d'un nouveau mode de gouvernement fondé sur le principe de la liberté, particulièrement en contexte urbain. Le nouvel ordre politique prend forme notamment à travers le développement des services municipaux, tels ceux de l'eau potable et des eaux usées, de la collecte des déchets ou de la gestion de l'espace urbain. C'est par le déploiement de telles mesures que s'élabore un nouveau mode de gouvernement en même temps que se forme la société civile, l'un et l'autre se construisant au travers de processus concomitants. Certains ouvrages récents insistent d'ailleurs sur l'importance de considérer les modalités concrètes suivant lesquelles les dispositifs de la gouvernance urbaine ont été développés, les manières dont les autorités ont donné accès aux nouveaux services et défini les catégories d'usagers, les façons dont les populations en ont fait usage et les contestations auxquelles ces enjeux ont donné lieu.

Je propose de contribuer à la discussion sur les « acteurs, enjeux et processus » entourant la construction des rapports entre pouvoir et territoire au Québec en examinant le problème de la fiscalité municipale et plus précisément les conflits et les débats provoqués par l'imposition d'une taxe pour le service de l'eau potable à tous les locataires montréalais, et non seulement aux propriétaires fonciers, à partir de la fin des années 1850. La politique de la taxe d'eau et les modalités entourant sa gestion sont étroitement liées à deux des grands projets modernisateurs ayant participé à la mise en place du gouvernement des villes au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : l'assainissement des milieux et des populations urbaines par l'eau courante et sa distribution généralisée, et la constitution d'individus autonomes, responsables et donc libres. Or, le succès de l'un de ses projets dépendait du succès de l'autre puisque la capacité à distribuer l'eau dans toute la ville reposait lourdement sur la capacité fiscale de la municipalité à lever des impôts afin de financer ce service public. Ainsi, les locataires montréalais allaient pouvoir bénéficier du service de l'eau s'ils contribuaient à son financement, en acquittant leurs comptes de taxe d'eau. À titre de contribuables, ils allaient pouvoir aussi participer aux élections municipales puisque l'exercice du vote était conditionnel au paiement de taxes locales.

Cette proposition entend montrer comment les Montréalais ont été incorporés dans la sphère politique locale à travers le processus de mise en œuvre de la taxation de l'eau et de sa perception. À cette fin, les autorités montréalaises ont dû développer de nouveaux outils de connaissance afin d'appréhender et de structurer le territoire, d'identifier les habitations connectées au service de l'eau et d'y rattacher les bénéficiaires pour les imposer. L'histoire de la taxation de l'eau à Montréal sera donc considérée à la fois comme politique fiscale et territoriale ayant aussi contribué à la spatialisation du pouvoir municipal.

## *La planification de l'urbanisation: le regard des premiers urbanistes professionnels*

**Frédéric Mercure Jollette**, Université de Montréal

Les années 1960 marquent un tournant dans l'histoire de l'urbanisme québécois. Après la création de l'Institut d'urbanisme et d'un titre professionnel, la Commission provinciale d'urbanisme (CPU) dirigée par Jean-Claude La Haye dépose un volumineux rapport afin de donner au Québec un cadre législatif. Simultanément, le Service d'urbanisme de Montréal (SUM) travaille d'arrache-pied sur le plan témoin *Horizon 2000* qui se donne pour objet la planification régionale. Pour les jeunes professionnels de la CPU et du SUM, le problème de l'urbanisation du territoire se pose avec une nouvelle acuité. La révolution métropolitaine, analysée par Jon Teaford, change radicalement le visage de la ville. La polysémie du concept devient alors de plus en plus criante. D'un côté, la ville est un territoire aménagé pour l'habitation, la production et l'échange, tandis que, de l'autre, la Ville est une entité administrative qui, suite à l'expansion continue de la première, lui correspond de moins en moins. Cette inadéquation entre la Ville et la ville – qui ne trouve aucune correspondance au niveau de l'État – produit une série de problèmes que les premiers urbanistes professionnels étudient et tentent de résoudre. L'objectif de ma contribution est d'analyser leur discours et plus précisément leur conception de la ville et du gouvernement local.

Une critique récurrente consiste à faire apparaître ceux-ci comme des technocrates embrassant le regard de l'État (Scott 1998). Faisant abstraction des traditions et des savoirs locaux, les urbanistes tenteraient de soumettre l'organisation municipale à une rationalité étatique surplombante. Or, ce n'est pas exactement le cas. Leur objectif n'est pas de l'ordre du « nation-building » (Isin 1992) et leur rapport au gouvernement municipal n'est pas purement instrumental. Les recherches liées à la CPU ou à *Horizon 2000* visent à étudier l'urbanisation afin d'y découvrir des tendances immanentes sur lesquelles les autorités locales pourraient prendre appui afin de mieux planifier les infrastructures et les services. Sans être un regard de la ville tel que présenté par Warren Magnusson, dans le sillon de Jane Jacobs, c'est-à-dire un regard qui célèbre la diversité et la différence, le point de vue est proprement urbain. Ayant les deux pieds dans le paradigme de la gouvernementalité présenté par Michel Foucault, les premiers urbanistes sont en quête d'une rationalité politique urbaine. Ils veulent saisir l'urbanisation, et donc l'extension, comme un problème de gouvernement. Ils se butent cependant à deux écueils. Tout d'abord, ils défendent une pratique prospective et planificatrice plutôt qu'un plan fixe. Dans leur esprit, le plan est toujours dépassé par l'évolution de l'urbanisation. Or, il n'est pas complètement superflu non plus. Je tenterai de préciser son statut. Ensuite, ils entretiennent un rapport ambigu à la municipalité : celle-ci est à la fois le lieu de la planification de l'urbanisation et un obstacle à celle-ci. La municipalité détient les principales compétences en matière d'urbanisme, mais ses frontières et son système d'impôt foncier favorisent la compétition fiscale et l'empêchent de réaliser des politiques efficaces. Néanmoins, les premiers urbanistes demeurent attachés à l'échelon local. Je tenterai de montrer comment et pourquoi.















VISITEZ NOTRE SITE WEB  
[www.cieq.ca](http://www.cieq.ca)



# CIEQ

Centre interuniversitaire d'études québécoises  
Un lieu de formation, d'échanges intellectuels  
et d'interdisciplinarité

Le **CIEQ** s'intéresse au changement socioculturel au Québec, appréhendé dans ses dimensions spatiales et temporelles, depuis la colonisation française jusqu'à nos jours. Les travaux du CIEQ se regroupent autour de trois axes de recherche: **1 les populations et leurs milieux de vie; 2 les institutions et les mouvements sociaux; 3 la culture québécoise; diversité, échanges et transmission.**

**ciéq** Centre  
interuniversitaire  
d'études québécoises

Présent à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université Laval, le CIEQ est un regroupement stratégique reconnu par le FRQSC.



Source iconographique: Excursion *Au rythme de l'eau, de la foi et de la terre. Les seigneuries de la rive-sud de Nicolet à Saint-Nicolas*, 21 septembre 2013. Photo: Émilie Lapierre Pintal, CIEQ.